

(19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

(11) N° de publication : **2 727 395**
(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

(21) N° d'enregistrement national : **94 14565**

(51) Int Cl⁶ : B 67 B 7/16

(12)

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

(22) Date de dépôt : 29.11.94.

(30) Priorité :

(71) Demandeur(s) : FECAN FRANCOIS — FR.

(43) Date de la mise à disposition du public de la demande : 31.05.96 Bulletin 96/22.

(56) Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Ce dernier n'a pas été établi à la date de publication de la demande.*

(60) Références à d'autres documents nationaux apparentés :

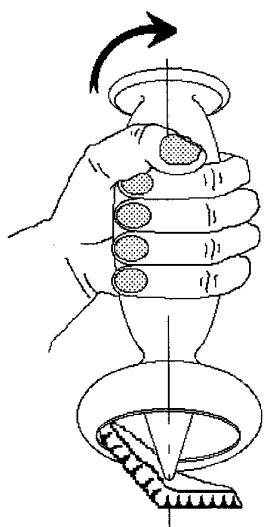
(72) Inventeur(s) : FECAN FRANCOIS et CRASSOUS SYLVAIN.

(73) Titulaire(s) :

(74) Mandataire :

(54) DECAPSULEUR ERGONOMIQUE DE REVOLUTION.

(57) Décapsuleur de révolution ergonomique qui permet d'effectuer un décapsulage extrêmement facile grâce à son type de préhension extrêmement aisée.



FR 2 727 395 - A1



Domaine de l'invention . Préambule

L'invention est un décapsuleur de bouteille ergonomique qui va permettre à l'utilisateur de décapsuler une bouteille ,avec précision sans hésitation ni gestes superflus les décapsuleurs connus sont en général constitués d'un manche ,simple tige rectiligne ou courbée,à l'extrémité duquel se trouve un évidement ou comprenant un ergot;l'utilisateur est obligé de bien prêter un attention à la façon dont la capsule va s'arcquebouter dans l'anneau ou l'encoche ,puis il est obligé d'effectuer un mouvement de levier ,bien que que la pluspart des utilisateurs arrivent à les faire fonctionner;il n'en demeure pas moins que les gestes à effectuer ne sont pas naturels,et ils ne permettent pas en particulier aux non voyants de les faire de manière aisée.

La présente invention va justement résoudre ce problème en proposant un nouveau type de décapsuleur ergonomique qui va facilement s'intégrer dans la main et permettre de faire un geste simple pour décapsuler la bouteille sans recourir à la moindre reflexion préalable.

Ce type de décapsuleur de révolution ,du fait qu'il est ergonomique est utilisable par tous ,il est de plus esthétique et il allie donc la fonctionnalité à la beauté ,ce qui lui donne des qualités et avantages que ne possèdent pas ceux de l'art antérieur.

D'autres avantages apparaîtront au cours de la description qui va suivre et révéler de ce fait l'intérêt de cet objet.

Nous allons en décrire la forme la plus fonctionnelle ,sachant que toutes les formes de révolution qui se rattachent à cette dernière sont également revendiquées soit directement soit par équivalence de moyens.

La figure 1 de la planche 1/2 montre le décapsuleur à l'horizontale avec la numérotation de ses moyens

La figure 2 de la planche 1/2 montre la prise en main du décapsuleur.

5 La figure 5 de la planche 2/2 montre une coupe de la partie active du décapsuleur (évidement et bord de préhension)

La figure 3 de la planche 2/2 montre le positionnement du décapsuleur sur la capsule de la bouteille

La figure 4 de la planche 2/2 montre le geste effectué par 10 la main et le décapsulage de la bouteille

Le décapsuleur 1 est de révolution autour d'un axe 7 de symétrie , il se compose d'un anneau 4 ouvert dans sa partie inférieure possèdant un bord 3 suffisamment résistant et arrondi qui permet d'engager la capsule dans le décapsuleur 1.

15 Un pointeau 2 de forme conique est situé au centre de l'anneau son extrémité 21 légèrement arrondie joue le rôle d'appui sur la capsule tout en évitant de percer la capsule ,le demi angle au sommet du cone 22 qui constitue le pointeau se situe entre 18 et 25° (fig 5)

20 La figure 2 montre la prise en main parfaite au niveau du manche 5, le décapsulage s'effectue en plaçant le pointeau 2 sur la capsule et en arcqueboutant celle-ci entre le bord 3 qui grâce à sa forme arrondie et suffisamment épaisse (figure 5) permet à l'utilisateur d'effectuer de manière quasi automatique

25 d'abord un blocage de la capsule dans son évidement ,puis un décapsulage facile (fig 3)en exerçant un très petit effort de levier,par une prise en main parfaite du manche 5,dans n'importe quelle attitude puisque ce décapsuleur 1 qui possède un axe de révolution 7 autorisant un prépositionnement automatique dans 30 n'importe quelle position autour des 360° autour de cet axe 7 .

Le Diamètre d'ouverture D de l'anneau 4 du décapsuleur est une caractéristique vis à vis du diamètre d de la capsule qui doit être telle que D/d doit se situer entre 1 et 3 en conclusion de cette description qui décrit et revendique une 5 illustration non limitative de cette invention ; nous sommes en présence d'un décapsuleur bien étudié très facile à utiliser très esthétique ,donc ergonomique qui trouve facilement son application industrielle

R E V E N D I C A T I O N S

1- décapsuleur de bouteilles (1) caractérisé en ce qu'il est de révolution autour d'un axe de symétrie (7) constitué d'un anneau (4) ouvert dans sa partie inférieure possèdant un bord (3) suffisamment résistant et muni d'un pointeau (2) situé au centre de l'anneau faisant appui sur la capsule comportant un manche (5) parfaitement adapté à la main de l'utilisateur ,l'extrémité (21) arrondie du pointeau (2) vient se positionner au centre de la capsule,ce qui permet à l'utilisateur de positionner de façon aisée ce décapsuleur (1) et d'effectuer sans effort son décapsulage grâce, également à son diamètre d'ouverture D, bien déterminé vis à vis de celui de la capsule d

2- décapsuleur de bouteilles (1) selon la revendication 1 caractérisé en ce que son anneau de préhension (4) possède en son centre un pointeau (2) en forme de cône et arrondi à son extrémité(21) dont le demi-angle au sommet (22) du susdit cône peut faire 18 et 25 ° avec l'axe de symétrie (7)

3- décapsuleur de bouteilles (1) selon la revendication 1 caractérisé en ce que le rapport D de l'ouverture de son anneau de prehension (4) et celui du diamètre d de la capsule soit D/d se situe entre 1 et 3

PLANCHE 1/2

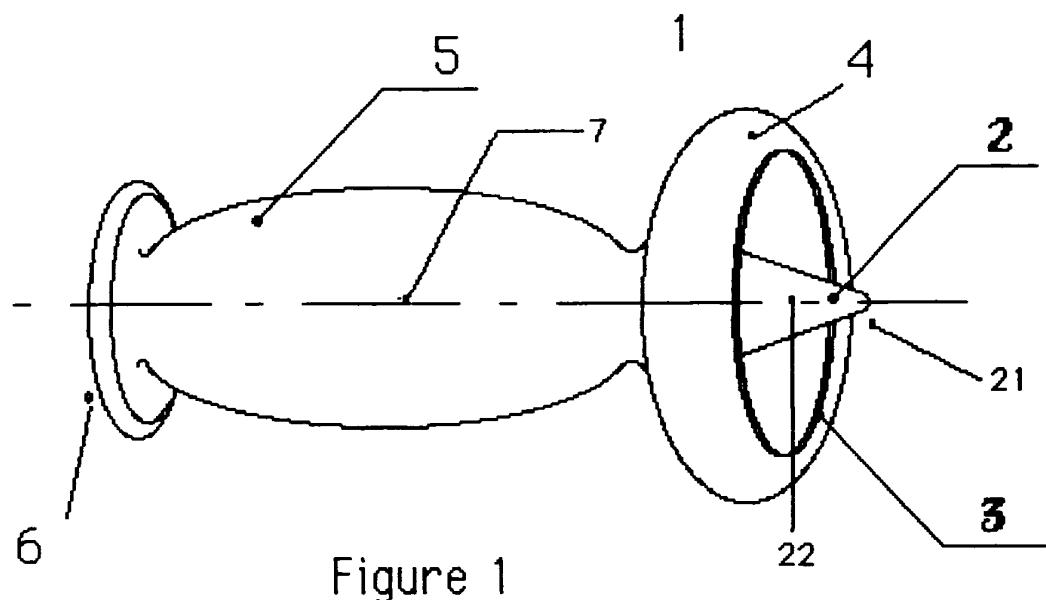


Figure 1

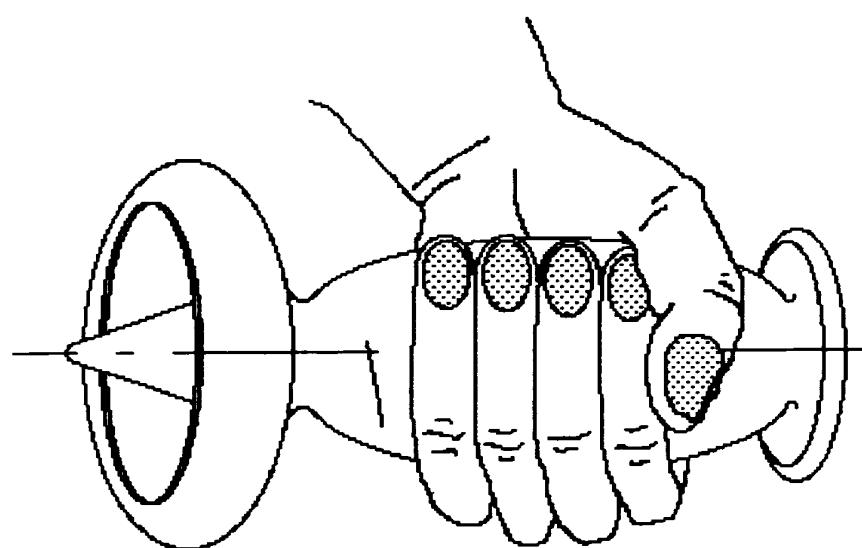


Figure 2

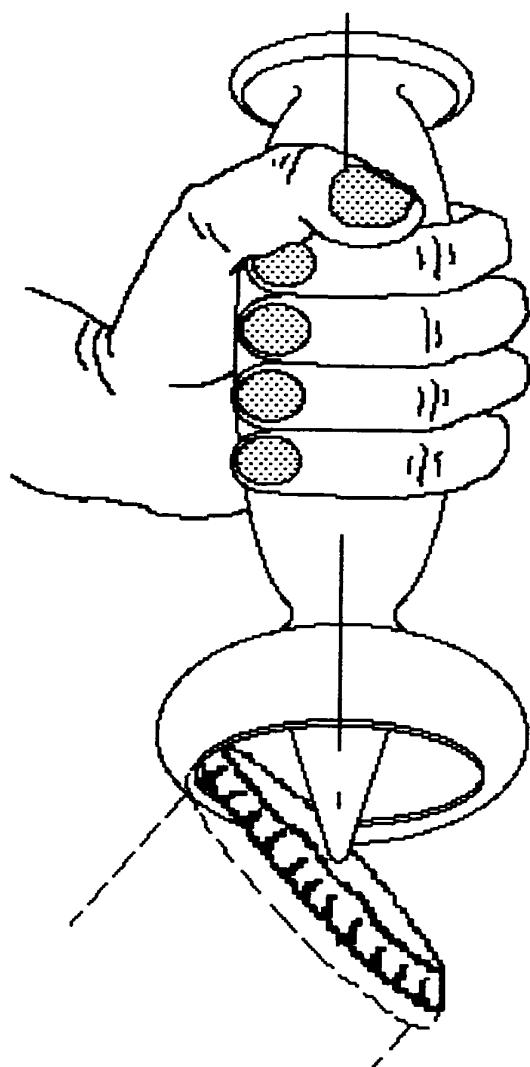


Figure 3

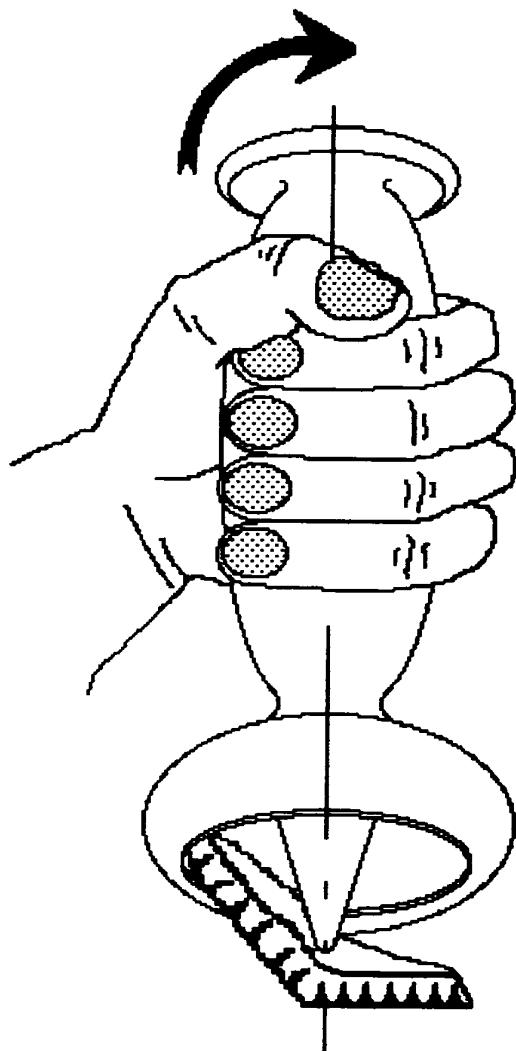


Figure 4

COUPE PARTIE ACTIVE

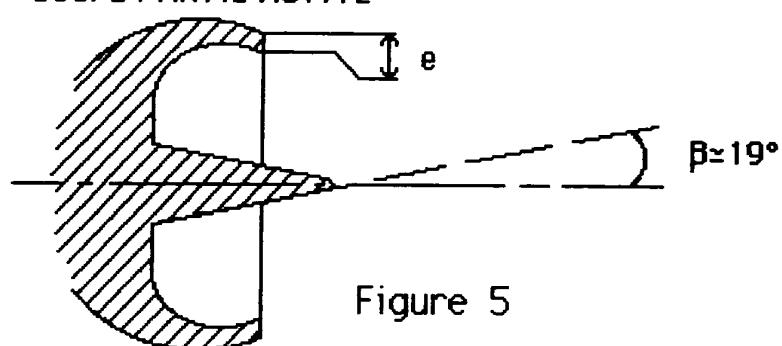


Figure 5